

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Sur convocation en date du 09 juin 2022, le Conseil Municipal s'est réuni, au Manoir, le 26 septembre 2022.

Étaient présents : Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Dominique AUCREMANNE, Madame Marie-Thérèse AUCREMANNE, Madame Virginie BEUGNET, Madame Isabelle COLART, Madame Morgane DELY, Monsieur Nicolas GUFFROY, Madame Jacqueline GUIMART, Madame Fabienne HOULBERT, Monsieur Frédéric LHEUREUX, Monsieur Pierre VIDEBIEN.

Étaient excusés : Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS a donné procuration à Madame Morgane DELY, Monsieur Maxime SIBILLE a donné procuration à Monsieur Frédéric LHEUREUX, Madame Maryse CAUWET.

Était absent : Monsieur David MUCHEMBLED.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Madame Isabelle COLART a été nommée secrétaire de séance.

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibéré, s'est prononcée :

- Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé.
 1. Convention avec l'association A.R.B.R.E.S (Adoptée à l'unanimité)
 2. Convention Territoriale Globale (Adoptée à l'unanimité)
 3. Subventions exceptionnelles (Adoptée à l'unanimité)
 4. TLPE 2023. (Adoptée à l'unanimité)
 5. Clôture pour insuffisance d'actif (Adoptée à l'unanimité)
 6. Enquête publique autorisation environnementale – Transport Antoine (Adoptée à l'unanimité)

Point divers :

- Point sur la situation financière du TFC
- Transfert taxe Aménagement
- Aménagement d'une parcelle sportive (présentation du maître d'œuvre)
- Masse salariale

Tilloy-les-Mofflaines, le 27 septembre 2022

Le Maire,

Didier MICHEL

